



Manuel du Gérant(e)

Par : Mme Lyse Richard
1^{ère} Vice-présidente
Hockey Bas St-Laurent

INTRODUCTION

Le président de l'association de hockey ou l'entraîneur de l'équipe pour laquelle votre enfant évolue vient vous demander d'être gérant de l'équipe.

Cette demande flatte un peu votre ego... et vous voulez également faire votre part de bénévolat pour votre organisation. Mais avant d'accepter cette tâche, vous vous posez certainement la question suivante : « En quoi consiste la tâche de gérant d'une équipe de hockey mineur..? »

Cette tâche n'est certainement pas celle d'une équipe de la LNH mais elle comporte plusieurs responsabilités.

C'est avec plaisir que Hockey Bas St-Laurent vous présente un guide sur les responsabilités et les tâches qu'un gérant doit accomplir ainsi qu'un survol des principaux règlements de Hockey Québec. Il y va de soit que le gérant travaille en étroite collaboration avec l'entraîneur. De concert avec celui-ci, il n'en tient qu'à vous de personnaliser votre travail en apportant votre petite touche.

1- RÔLE DU GÉRANT

Le travail de gérant d'une équipe de hockey consiste, en grande partie, à prendre en charge le travail administratif de l'équipe et à agir comme relationniste auprès des parents et de votre association. Il consiste à :

1. Voir avec les entraîneurs à la formation de l'équipe ;
2. Assister aux différentes réunions de son association du hockey mineur;
3. Voir à remplir les formulaires officiels des joueurs et entraîneurs;

4. S'assurer que les entraîneurs ont suivi le guide prescrit par Hockey Québec;
5. Préparer le cartable de l'équipe et le maintenir à jour;
6. Préparer et animer les réunions de parents et de joueurs;
7. Voir et travailler au financement de l'équipe et de l'organisation;
8. Renseigner les parents de toutes les activités au sein de l'équipe (par voie de communiqués);
9. Faire l'inscription de l'équipe aux différents tournois et faire le suivi de la correspondance ainsi que la planification de l'hébergement;
10. Préparer de concert avec les parents, les activités sociales telles que la fête de Noël et de fin de saison.....etc..!;
11. Assurer l'harmonie auprès des parents, des entraîneurs et des joueurs

Le gérant doit être le lien entre les parents, les entraîneurs et l'association du hockey mineur.



2- STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Votre équipe de hockey fait partie et relève d'une structure locale , qui relève d'une structure régionale (Hockey Bas-St-Laurent) qui relève d'une structure provinciale (Hockey Québec) qui à son tour relève d'une structure nationale (Hockey Canada)..

Votre association de hockey mineur inscrit votre équipe dans une ligue qui peut être locale, inter municipale ou régionale.

Il est important de préciser que c'est votre association qui vous représente à tous les paliers du hockey : au niveau de votre ligue, de Hockey Bas-Saint-Laurent et de Hockey Québec.

Les principales tâches de votre association sont :

- D'inscrire les joueurs et former des équipes;
- De recruter des entraîneurs, assistants-entraîneurs et gérants;
- De former un comité pour gérer l'association;
- D'assurer le financement de l'association;
- D'inscrire les équipes dans une ligue et auprès de Hockey-Québec;
- De voir à la bonne marche des équipes;
- D'assurer un lien entre les parents et votre équipe;
- De s'assurer de la formation des intervenants;
- De promouvoir l'esprit d'équipe des participants;
- D'établir une philosophie propre à l'organisation (code d'éthique)
- D'informer les membres.

3- STRUCTURE DE HOCKEY-QUÉBEC ET DE L'A.C.H.

En inscrivant votre équipe dans une ligue organisée, vous faites automatiquement partie d'un organisme provincial et d'un organisme national, soit Hockey Québec et l'Association canadienne de Hockey (A.C.H.).

Ces organismes sont les seuls reconnus et mandatés par nos deux gouvernements pour planifier, régir et coordonner le développement du hockey au Québec et au Canada. Ils ont comme mandats, entre autres :

- De régir le hockey sur glace.
- D'assumer la gestion de nombreux programmes d'action.
- D'assurer le développement et l'encadrement de ses membres :
 - par des programmes de formation pour les joueurs, les entraîneurs, les officiels;
 - par des programmes de perfectionnement pour les officiels, les entraîneurs, les joueurs et les administrateurs.
- De faire la promotion du hockey.
- D'assurer un plan d'assurance pour tous les intervenants.
- De vous représenter auprès des gouvernements et autres organismes de sports amateurs.
- Réglementer et appliquer des règlements .
- Organiser et sanctionner des tournois.

L'Association canadienne de hockey (A.C.H.) délègue la majorité de ses mandats à l'organisme provincial qu'est Hockey Québec.

4- ÉCHÉANCIER

Août

- ❖ *Inscriptions des joueurs*
- ❖ *Camp et séance de sélection AA, BB, CC, A et B*
- ❖ *Enregistrement des ligues par votre association.*
- ❖ *Enregistrement des joueurs.*

Septembre

- ❖ *Inscription des joueurs.*
- ❖ *Séance de sélection*
- ❖ *Division des équipes*
- ❖ *Stage pour entraîneurs*
- ❖ *Début des parties double lettre*



Octobre

- ❖ *Déterminer le numéro des joueurs et essai des chandails.*
- ❖ *Fournir les coordonnées des joueurs au registraire de votre association.*
- ❖ *Début de la cédule.*
- ❖ *Première rencontre avec les parents et choix des tournois.*
- ❖ *Établissement du budget de l'équipe.*
- ❖ *Élaboration des méthodes de financement.*
- ❖ *Inscription aux différents tournois.*
- ❖ *Prise de photos des joueurs.*
- ❖ *Coordonnées des joueurs affiliés.*
- ❖ *Montage du cartable.*

Novembre

- ❖ *Rencontre des entraîneurs*
- ❖ *Enregistrement des joueurs affiliés*
- ❖ *Stage des entraîneurs*
- ❖ *Vérification des antécédents criminels*

Décembre

1^{er} décembre : *Date limite pour la priorité des équipes double lettre pour signer des joueurs affiliés*

mi-décembre ou avant votre premier tournoi :

Deuxième rencontre avec les parents.

31 décembre : *Date limite pour un entraîneur de fournir sa preuve d'accréditation.*

Janvier

10 janvier :

- ❖ *Date limite pour la libération d'un joueur*
- ❖ *Date limite pour les équipes midget de réduire leur alignement à 19 joueurs*
- ❖ *Date de début pour compter les cinq parties admissibles à tous joueurs affiliés, à partir de la sixième partie, le joueur doit rester avec l'équipe supérieur.*

15 janvier :

Date limite pour la signature d'un joueur affilié.

Février

10 février :

Date limite pour la signature et l'enregistrement de nouveaux joueurs (libérés le ou avant le 10 janvier). Sans dépasser le nombre maximum permis.

15 février :

Date limite pour le retour au registraire régional de tous les formulaires d'enregistrement d'équipe.

Mars

- ❖ *Troisième rencontre avec les parents.*
- ❖ *Bilan annuel de l'équipe.*
- ❖ *Préparation en vue des séries de la ligue, du championnat régional et du championnat provincial.*

Avril

- ❖ Championnats régional, provincial
- ❖ Bilan de l'équipe
- ❖ Ramasse de l'équipement



5- PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

À la suite de l'enregistrement de votre équipe dans une ligue, vous recevez deux livres de règlements. Le premier, qui provient de l'A.C.H., s'intitule les « **Règles de jeu officielles du hockey** ».

Ce livre comprend dix sections portant sur :

1. la surface de jeu
2. les équipes
3. l'équipement
4. les punitions
5. les officiels
6. les fautes physiques
7. les fautes d'entraves
8. les fautes commises avec le bâton
9. les autres fautes
10. Le déroulement du match

Ce manuel doit être remis à votre entraîneur, qui devra en faire une lecture attentive afin de bien interpréter les règles de jeu et ainsi éviter les conflits pouvant survenir avec les officiels.

*Le deuxième, produit par Hockey Québec, s'intitule : « **Livre de règlements administratifs** ».*

Il comprend tous les règlements administratifs se rapportant :

- ✓ Aux généralités
- ✓ à l'admission d'un membre
- ✓ aux entraîneurs
- ✓ à la classification
- ✓ aux équipes/ joueurs
- ✓ au secteur initiation

- ✓ *aux ajouts et aux règles de jeu*
- ✓ *aux championnats provinciaux*
- ✓ *aux tournois et festivals*
- ✓ *à l'éthique/abus et harcèlement*
- ✓ *aux procédures disciplinaires*
- ✓ *aux procédures d'arbitrage*
- ✓ *aux tableaux*

Il est important que l'ensemble de cette réglementation soit connue autant par le gérant que par les entraîneurs afin de vous éviter toutes situations désagréables.

Formulaire d'enregistrement d'équipe :

Afin d'éviter une manipulation d'attestation de naissance à chaque année, Hockey Québec attribue à chaque joueur ou personnel d'encadrement un numéro de membre. Ce numéro identifie le joueur tout au long de sa carrière de joueur. Il est important de maintenir à jour l'adresse des membres.

Pour un nouveau joueur, vous devez fournir au registraire :

- ✓ *Les coordonnées du joueur :*
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance et sexe et numéro de chandail et position

Pour un joueur déjà inscrit :

- ✓ Nom et prénom, numéro de chandail et position

Entraîneur

Une des responsabilités en tant que gérant, est de vous assurer que votre entraîneur est accrédité par Hockey Québec et qu'il possède l'accréditation requise pour être entraîneur de votre équipe. (Chapitre #3 du livre de réglementation de Hockey Québec.)

Le registraire vous remettra par la suite, le formulaire d'enregistrement d'équipe original (T-112), que vous devez faire signer par tous les joueurs, entraîneur, adjoint, gérant, préposé sécurité. Une fois le document signé, vous devez le conservé dans votre cartable.

Vous devez faire autant de photocopies de votre formulaire d'enregistrement d'équipe, que vous avez de tournois.

6- TOURNOIS ET FESTIVALS

Une activité importante pour votre équipe est certainement la participation à des tournois de hockey. Vous allez retrouver à l'intérieur de votre Livre de règlements administratifs à la section # 9 le volet réservé aux tournois et festivals. Vous devrez suivre une certaine procédure et réglementation pour l'enregistrement de votre équipe à ces tournois. La première action importante est de vérifier auprès de votre organisation ou association quels sont les règlements internes concernant la participation des équipes aux tournois.

Les règlements entourant la participation de votre équipe à un tournoi correspondent aux règlements administratifs # 9.10.

Procédure d'inscription à suivre

- *À partir de la liste des tournois (sur le site www.hockey.qc.ca ou dans votre documentation reçue de Hockey Québec) vous appelez le plus tôt possible le responsable du tournoi qui vous intéresse. Celui-ci vous fera parvenir un formulaire de demande d'inscription ou visitez le site internet de ce tournoi pour avoir les informations nécessaires.*
- *Si votre équipe est acceptée, le registraire du tournoi vous demandera une copie du formulaire d'enregistrement portant la signature des joueurs. Vous devez retourner ce formulaire ainsi que votre paiement le plus tôt possible.*
- *Vous remettrez votre permis de tournoi à votre arrivée au bureau du registraire du tournoi. **Vous devez utiliser les permis estampillés : valide seulement dans la région Bas-St-Laurent pour les tournois sur le territoire Bas-St-Laurent car ceux-ci ne seront pas acceptés hors du territoire).***
- **LE PERMIS EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À UN TOURNOI**

- *Chaque tournoi auquel vous participerez vous demandera votre cartable d'équipe. Voir règlement administratif (9.10.10)*
- *N'oubliez pas de vérifier les règlements des tournois auxquels vous participez.*

Pour les gérants qui se présentent à leur premier tournoi, ne paniquez pas. Chaque tournoi a un comité d'accueil sinon, vous vous présentez au bureau du registraire qui vous fournira toutes les informations dont vous avez besoin.

Le cartable de vérification

Selon le règlement # 9.10.10, un cartable de vérification est exigé pour participer à une activité spéciale de Hockey Québec, telle que tournoi et championnat.

C'est une de vos tâches de monter ce cartable.

Plusieurs personnes sont tentées de faire le cartable du siècle. Mais dites-vous que le registraire d'un tournoi doit s'y retrouver aisément, car son temps est précieux ayant beaucoup de vérification à effectuer.

Donc un petit conseil, monter deux cartables.

Dans le premier cartable :

(que vous laisserez au registraire en arrivant et que vous récupérerez en quittant.)

Attention.....il faut surtout éviter de prendre une pochette ou une chemise pour un cartable.

Voici ce qu'il devra inclure :

- ✓ ***Le calendrier des matchs de la ligue.***
- ✓ ***Le formulaire d'enregistrement des membres de votre équipe, approuvé par un registraire d'association, ligue ou région. Il faut que celui-ci soit signé par toutes les personnes apparaissant sur le formulaire. Il est recommandé de faire une photocopie de ce formulaire pour chaque tournoi auquel vous participerez.***

Avant de quitter le tournoi, assurez-vous que le registraire n'ait pas pris l'original, car celui-ci doit toujours demeurer dans votre cartable.

- ✓ **Les feuilles de pointage des cinq derniers matchs de l'équipe.**
- ✓ **Les permis de tournois de l'équipe. Ils sont au nombre de 3. dont deux estampillés région Bas-St-Laurent. Pour un quatrième tournoi vous devrez en faire la demande auprès de votre ligue.**

Dans le deuxième que vous garderez en votre possession

Celui-ci devra inclure les données de votre équipe. Voir modèles dans la section formulaire à la fin du guide.

- **Coordonnées des joueurs réguliers**
 - *Nous suggérons une feuille par joueur avec photo facultative.*
 - *On y retrouvera le nom du joueur, son numéro de chandail, son adresse, son numéro de téléphone, le nom du père et de la mère, sa date de naissance, son numéro d'assurance maladie, et son numéro de membre.*
 - *Une fiche santé*
- **Coordonnées des joueurs affiliés**
 - *Même informations que le joueur régulier*
 - *Système d'affiliation : inscrire les parties pour lesquelles chaque joueur affilié prend part après le 10 janvier.*
- **Coordonnées du personnel d'encadrement**
 - *Nom, adresse, téléphone, numéro assurance maladie, date de naissance, sa compétence, ex : entraîneur-chef, adjoint, gérant,*
 - *Photocopie de sa carte d'entraîneur*
- *Vos feuilles de pointage pour toutes les parties jouées dans votre ligue ainsi que votre calendrier d'activité.*
- *Vos feuilles de pointage des tournois auxquels vous avez participé.*
- *Vos statistiques de vos joueurs fournis par la ligue ou vous pouvez tenir vos propres statistiques.*

Pour les gardiens de but, nombre de minutes jouées ÷ par le nombre de minutes de votre partie = nombre de parties

Nombre de buts accordés ÷ par le nombre de parties = moyenne du gardien de but

➤ Réseau téléphonique

➤ Divers communiqués

Cette section peut comprendre l'horaire des pratiques, les compte-rendus de vos réunions, la comptabilité de votre équipe.

Comme ce cartable contient beaucoup de renseignements personnels, il est préférable de le garder en votre possession, car ces renseignements ne sont pas utiles à un registraire de tournoi.

Feuilles de pointage (line-up)

Remplir la feuille de pointage peut faire partie de votre tâche. Veuillez à la remplir selon les exigences de Hockey-Québec.

- *Vérifiez la date, le numéro de partie, le nom de votre équipe;*
- *Vérifiez si vous êtes bien local ou visiteur*
- *Inscrire le numéro par ordre numérique et le nom de vos joueurs en lettres moulées;*
- *Les joueurs affiliés qui prennent part au match doivent porter la mention JA et être listés à la suite des joueurs réguliers;*
- *Inscrire le nom du personnel d'encadrement à l'endroit indiqué*
- *Si vous avez des joueurs suspendus, ils doivent être inscrits dans l'espace prévue à cette fin. (en haut à droite ou à gauche de la feuille). Si vous omettez d'inscrire un joueur suspendu à l'endroit prévu, la suspension sera considérée comme non purgée. Vous devez y indiquer le nombre de match purgé sur le nombre de matchs à purger.
Ex : 2/3 (règl.# 7.2.3)*
- *Si un joueur suspendu est inscrit sur la feuille comme joueur actif et que vous avez omis de rayer son nom, celui-ci sera considéré comme joueur illégal et vous perdrez automatiquement ce match (règl.7.2.7)*
- *Vos joueurs blessés ne peuvent être sur le banc des joueurs s'ils ne portent pas l'équipement au complet;*
- *Faire signer l'entraîneur dûment accrédité.*

*Le préposé apportera la feuille de pointage à l'équipe visiteuse en premier.
N'oubliez pas de récupérer votre feuille de pointage après la partie.*

Rencontre avec les parents









Le succès d'une équipe est fortement relié à l'esprit d'équipe qu'on y retrouve. Cet esprit d'équipe, on doit le retrouver également chez les parents des joueurs. C'est probablement la tâche la plus importante et la plus ardue pour un gérant. Il est important que l'ensemble des décisions soit entériné par les parents, surtout en ce qui concerne le côté financier.


Pour atteindre cet objectif, vous devez :

Réunir les parents au moins à trois occasions, soit au début de la saison, à la fin décembre et à la fin de l'année. Les sujets discutés pourront être en autres :

- La présentation des entraîneurs et explication de leur philosophie ou leur façon de procéder*
- Les règlements de l'équipe*
- Le budget de l'équipe*
- Les moyens de financement*
- Le choix des tournois*
- L'achat de casquettes (facultatifs)*
- Les activités sociales.*
- Les dépenses prévues*
- Collaboration des parents aux activités de l'équipe*

Comment organiser une réunion de parents :

-  réservez un local convenable pour la réunion*
-  au début de la réunion, demandez aux parents de se présenter*
-  prenez les présences cela vous permettra de rédiger un compte-rendu avec les parents absents*
-  Assurez une communication franche. Donnez aux parents l'occasion d'exprimer leur point de vue.*
-  Assurez-vous que la discussion ne s'écarte pas du sujet.*
-  Soyez souple et patient, on n'a pas forcément les mêmes points de vue.*
-  Essayez d'impliquer les parents dans les activités de l'équipe.*
-  Remettre aux parents un exemplaire du code d'éthique des parents.*

 *Établir un lien de confiance*

Rencontre avec les joueurs

Avant le début de la saison, vous devrez à titre de gérant, rencontrer vos joueurs dans le but d'établir des règles d'éthique et de comportement

Demander l'opinion de vos joueurs pour le choix des tournois et des activités sociales.

Impliquer vos joueurs dans le choix des méthodes d'autofinancement.

Déterminer le rôle des entraîneurs, celui du gérant, du soigneur ainsi que celui de votre association.

Établir un climat de confiance entre vous et vos joueurs. Être près d'eux.

Faites en sorte que vous ne soyez jamais seul avec un jeune. Des personnes malveillantes pourraient vous porter mauvaises intentions. Soyez vigilant et portez une attention particulière à ce genre de situation.

Budget et financement de l'équipe

Vérifier auprès de votre association quelle est la politique concernant les budgets d'équipe

Établir un budget en tenant compte de la capacité de payer des parents.

Distribuer un formulaire de sondage aux parents et garder les réponses confidentielles.

Faire accepter par vote secret le budget de l'équipe

Garder tous les reçus, factures et mettre à jour chaque semaine.

Soumettre à votre association pour approbation, vos méthodes de financement

S'assurer que les profits nets soient d'au moins 50% des ventes.

Éviter de s'embarquer dans des promotions dont vous ne contrôlez pas les dépenses

RÈGLEMENTS DE DISCIPLINE

En étant membre de Hockey-Québec, votre équipe est soumise à ses règlements ainsi qu'à son code disciplinaire.

Ajout aux règles de jeu :

L'article # 7 du livre des règlements administratifs est à lire très attentivement.

Il vous renseignera sur :

le nombre minimum et maximum de joueurs

La feuille de pointage

Le nombre de match par jour

L'équipement protecteur

Officiels du match

Membre suspendu

Poignée de mains

Contact physique

Protêt

Tableau des sanctions et code de discipline etc..!

Équipement :

Au début de la saison on vous remet les gilets et bas pour les joueurs. Il est important de récupérer cet équipement à la fin de la saison. Le gérant doit voir à ce que les gilets soient bien entretenus : lavage à l'eau froide et suspendus pour le séchage. En aucun temps dans la sècheuse. Vous devez vous informer auprès de votre association sur la procédure d'identification des joueurs sur les gilets.

Il est important pour les jeunes d'avoir une photo d'équipe et une photo individuelle. Encore une fois votre association vous indiquera s'il y a un photographe attitré, sinon votre talent pourrait être mis à contribution.

Conclusion

Nous espérons qu'après lecture de ce guide, les appréhensions que vous entreteniez envers la tâche de gérant seront nettement diminuées.

Hockey Québec considère le gérant comme un intervenant très important dans la structure du hockey d'aujourd'hui. Vous êtes la personne qui assure le lien entre les joueurs, les entraîneurs, et parents et de votre association. Votre rôle est capital et essentiel, et c'est pour cette raison que nous voulons mettre à votre disposition tous les outils nécessaires à l'accomplissement de votre tâche.

Vous êtes un maillon très important de la grande chaîne du hockey québécois qui a pour mission de favoriser le développement du hockey sur glace et celui de la personne qui le pratique.

D'autres tâches connexes peuvent vous être attribuées. Chaque personnel d'encadrement a sa façon de fonctionner. Remplir le line-up, remplir les gourdes, distribuer ou ramasser les chandails, assister au plan de match, compter les lancers au but, etc... peuvent faire parti de vos fonctions. Vérifiez avec les entraîneurs qui doit faire quoi!

Votre entraîneur appréciera que vous lisiez attentivement les règlements internes de certains tournois. Il saura ainsi à quel type de tournoi il s'agit, de combien de minutes chronométrées ou non il dispose, combien de temps morts, etc...

Personnalisez votre travail et.....

Bonne saison..!

Hockey *Bas-St-Laurent*



En annexe vous trouverez divers exemples pour les petits et grand joueurs



TOURNOIS DE HOCKEY DE L'ÉQUIPE :

Nom de l'équipe

À la direction de
l'école : _____

faisant partie de l'équipe : _____ de
l'association du

hockey mineur de _____, nous désirons vous faire part des
tournois

auxquels nous participerons au cours de la saison _____.

En tant que parents soucieux de la réussite de nos jeunes hockeyeurs, nous avons tenté de sélectionner les tournois qui correspondent à des congés scolaires ou alors à des moments dans la saison où il n'y a pas de fin d'étape et d'examens importants. Voici la liste de nos tournois :

Date :	Endroits :

Si le succès est au rendez-vous, il se peut que nous participions au Championnat régional ou provincial qui auront lieu aux dates et endroits suivants :

Championnat régional simple lettre Championnat régional double lettre
 Championnat provincial (Coupe Dodge)

Championnat régional simple lettre	Championnat régional double lettre	Championnat provincial (Coupe Dodge)
Date :	Dates :	Dates :
Endroit :	Endroit :	Endroit :

Quelques joueurs de notre équipe fréquentent votre établissement scolaire :

Il va s'en dire que les parents auront à motiver leur absence si cela est nécessaire. Au plaisir de collaborer avec vous à la réussite des jeunes. Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le personnel d'encadrement :

Gérant :		Tél. :
Entraîneur :		Tél. :
Adjoint :		Tél. :

